

### DOSSIER D'INSCRIPTION 2020-2021

# RESTAURATION SCOLAIRE - ACCUEILS PÉRISCOLAIRES - T.A.P.

Ce document est un **pdf interactif**, c'est à dire qu'une fois téléchargé, vous pouvez compléter les différents cadres qui apparaissent bleu gris avec le clavier de votre ordinateur ou de la tablette sans avoir à imprimer la feuille (*les copier-coller sont également possibles*).

Vous devez "enregistrer sous" ce document en lui donnant un nouveau nom, par exemple : <u>inscription périscolaire pour Prénom et Nom de l'enfant.</u>

Vous devrez enfin retourner ce document à l'adresse mail indiquée en fin du-dit document.

	Enfant :
Nom, Prénom de l'enfant :	
Genre: garçon fille	
Date de naissance :	
École fréquentée en 2020/2021 :	
Niveau scolaire en 2020/2021 (ex. : Petite S	Section):
Responsable légal 1 :	Responsable légal 2 :
Père, mère, autre :	Père, mère, autre :
Nom, Prénom :	Nom, Prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone portable :	Tálánhana nautahla
Téléphone professionnel :	Téléphone portable :
Courriel:	Téléphone professionnel :
Profession :	Courriel:
Profession:	Profession:
Dre	estations familiales
<u>_</u>	Autre (précisez) :
Allocataire: Responsable légal 1	Responsable légal 2
N° d'allocataire :	
Bénéficiaire du R.S.A., A.D.A. ou A.S.S. :	oui non
En cas de séparation, mode de garde de l'er	nfant :
	Responsable légal 1 Responsable légal 2
Exclusif	
Alternée Semaine paire :	
Semaine impair	re:
Autre (précisez)	):

## Renseignements médicaux et/ou recommandations des parents

Nom, prénom du mé	decin traitant :		* Un Projet d'Accueil Indiv	
Téléphone :			place pour l'enfant ou l'a maladie chronique, d'al	
Allergie(s):			alimentaire. Il doit lui pe scolarité normale ou d'être	
Recommandations :			Au besoin, celui-ci est oblig rentrée scolaire. Il doit êt	•
P.A.I.*:	non en	cours	scolaire et co-signé par les l'établissement scolaire, le	s parents, le directeur de
Régime alimentaire p	particulier :		Maire. Si votre enfant bér dernière, celui-ci devra êt.	néficiait d'un PAI l'année
A.V.S. sur le temps s	scolaire :	oui non	la médecine scolaire,	muni d'un certificat
A.V.S. sur les temps	municipaux :	oui non	médical au 02.33.20.42.	.50
Je soussigné,		, autorise les personne	els encadrant mon enfan	t à pratiquer les soins
(changement d'adresse	e, problème de sant	gnements ci-dessus et m'eng ré, situation familiale). Dur venir chercher l'en		
	(	en dehors des responsables le	égaux)	
Nom, prénom	Lien avec la famille et l'enfant	Autorisation pour	Téléphone domicile	Téléphone portable
		reprendre l'enfant		
		être contacté en cas d'urger	nce	
		reprendre l'enfant		
		être contacté en cas d'urger	nce	
		reprendre l'enfant		
		être contacté en cas d'urger	nce	
		reprendre l'enfant		
		être contacté en cas d'urger	nce	
		reprendre l'enfant		
		être contacté en cas d'urger	nce	
		reprendre l'enfant		
		être contacté en cas d'urger	nce	
		reprendre l'enfant		
		être contacté en cas d'urger	nce	
électronique, audio-visuel cadre des activités organi	) et sans limitation d isées par les accueils	<b>Droits à l'image</b> le l'image sur laquelle mon en e durée. Je reconnais avoir pris de loisirs de la commune. Je rec us généralement, ne sont pas d	fant apparaît ; ceci, sur d connaissance de l'utilisatior connais également que les u	n qui en est faite dans le utilisations éventuelles ne

préjudice :

oui non

## Inscriptions

Cocher les cases pour indiquer les jours d'inscription

		Inscriptions occasionnelles	Inscriptions régulières				viendra à partir du :	
			Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
	<b>il MATIN</b> r de 7h30							
Resta	uration							
	jusqu'à 17h00							
Accueil SOIR	jusqu'à 17h30							
	jusqu'à 18h00							
Temps d'A	T <b>AP</b> Activités Péri		à Jean Zay	à Ravenel à Ferry		à Buisson à Zola à Doucet	à Rousseau à Voltaire	
	catifs: 1/16h							
Autorisations : uniquement en élémentaire  J'autorise mon e à partir seul			accueils	fin des périscolaires fin des	oui à partir de	□ non		
Les règl portail f Je souss	lements intéri amilles ou sui signé(e)		<b>Règle</b> es en ligne u service é	ectuées et le jour ments e sur le si ducation de	la veille av ouvré précé intérieur ite de Cherbo de Tourlaville éclare avoir p	ant 10h00. dant un jour férié) 'S ourg En Cotentin (	www.cherbo	ourg.fr), sur le
Fait à			le			Signature(s) (	ou Nom(s)	et Prénom(s))

<sup>&</sup>quot;la signature de la fiche d'inscription valide celle de la fiche sanitaire"

#### **Contacts et Infos**

Ce document complété, signé et accompagné des pièces nécessaires est à retourner en priorité par mail à l'adresse suivante :

periscolaire.50110@cherbourg.fr

ou à retourner à l'adresse postale suivante :

Mairie déléguée de Tourlaville
Service Education
109 avenue des Prairies – 50110 Cherbourg En Cotentin

Pour toute information, vous pouvez contacter le secrétariat au :

02.33.88.15.04

du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 le mardi à partir de 9H30.

## Documents à fournir obligatoirement

Une photocopie de la page des vaccins obligatoires du carnet de santé.
Un <b>Justificatif de domicile</b> de moins de 3 mois.
L'avis d'imposition 2020 du ménage (revenus 2019).  A défaut de ce document, le tarif maximal sera automatiquement appliqué.
L'Attestation <b>CAF</b> (N° allocataire).
Le document <b>RGDP</b> complété et signé (en annexe de ce formulaire).
Documents à fournir le cas échéant
Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) en cas d'allergies dont alimentaire ou toute maladie chronique justifiée par une prescription médicale.
Un <b>Relevé d'Identité Bancaire</b> si vous souhaitez mettre en place le prélévement automatique pour les factures des activités périscolaires et de restauration scolaire. Si vous avez déjà opté pour le prélévement automatique mensuel, il vous faudra nous retourner signé le nouveau <b>mandat administratif</b> qui sera envoyé avec une prochaine facture.
Le <b>Jugement de divorce</b> ou de séparation, accompagné de la copie concernant les dispositions légales relatives à la garde de l'enfant.
Dernière attestation de paiement du Revenu de Solidarité ( <b>R.S.A.</b> ), Allocation de Solidarité Spécifique ( <b>A.S.S.</b> ) ou Allocation pour Demandeur d'Asile ( <b>A.D.A.</b> ). A nous transmettre à la rentrée scolaire , en septembre 2020.